

MONS

Si les travaux ferroviaires sont entamés depuis longtemps sur le site de la gare, ils étaient sans grande incidence sur votre vie quotidienne. Il en sera autrement avec la construction de la nouvelle gare qui nécessite un déménagement de toutes les infrastructures d'accueil à la clientèle vers la gare provisoire.

Une opération que nous voulons réaliser en souplesse en anticipant et en vous informant dès maintenant des changements auxquels vous allez devoir vous adapter **à partir du 25 mars prochain**. Des changements qui concernent l'accès à la gare et aux quais, l'accès aux parkings, la dépose-minute et la desserte bus.

Notre objectif est de vous épauler pour trouver aisément vos nouveaux cheminements, pour évaluer le temps nécessaire pour rejoindre votre train, que vous soyez piétons, usagers du TEC, automobilistes, cyclistes...

Nous avons aussi veillé à ce que nos infrastructures provisoires soient les plus accessibles possible et qu'elles vous accueillent dans les meilleures conditions. Ainsi, vous retrouverez dans la gare provisoire le centre de voyages et les guichets, l'espace d'attente, les commerces et les services qui se trouvaient dans l'ancienne gare.

801610

nouveau parking

le long du Bd Charles-Quint

Ce parking, baptisé **MONS P4**, compte **500 places** et a été équipé d'un système de contrôle (barrières, caméras, liaison control-room 24h/24). Le parking Mons P4 fonctionnera comme le parking Mons P3, situé le long du Bd Gendebien. Les navetteurs disposeront donc de **900 places autour de la gare**.

Afin de garantir un maximum de flexibilité, **les abonnés pourront utiliser les 2 parkings**.

La carte d'abonnement donnera accès au P3 et au P4.

Les barrières seront mises en fonction le lundi **22 avril**. Dès le mardi **16 avril**, il sera possible d'aller acheter un abonnement de parking aux guichets de la gare. Les navetteurs déjà en possession d'un abonnement de parking sur un support papier (billet ATB) pourront également échanger celui-ci contre une carte d'accès MOBIB (5€).

4 places ont été prévues pour les voitures partagées **CAMBIO**. Celles-ci sont situées à proximité immédiate de la gare provisoire.

Un parking **motos** couvert est installé juste devant la gare provisoire. Il peut accueillir 10 motos.

Tout sera fait pour accompagner au mieux les voyageurs dans le cadre de ces aménagements. des folders d'informations seront placés sur les pare-brises des véhicules et, lors de la fermeture des barrières, des **hôtesses/stewards** seront présentes le matin et le soir, afin d'aider les usagers en cas de besoin.

01/04: parking gratuit les horodateurs sont enlevés, il n'y a plus de contrôle

16/04: début des ventes aux guichets des produits parking pour le P4

22/04: mise en service des barrières du parking P4 et présence d'hôtesse/stewards

Le tarif* du P4 est identique à celui du P3. Il s'agit d'un tarif préférentiel qui sera maintenu pendant toute la durée des travaux de construction de la nouvelle gare.

*** 15min gratuites pour déposer ou rechercher un navetteur. Inutile de passer par les caisses du parking, votre ticket pris à l'entrée du parking ouvrira automatiquement la sortie si vous êtes resté moins de 15 minutes.**

MONS

la gare déménage







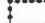





Eurogare

Le 25 mars à 4h30
la gare de Mons se déplace
Découvrez la
gare provisoire !

la gare provisoire de Mons

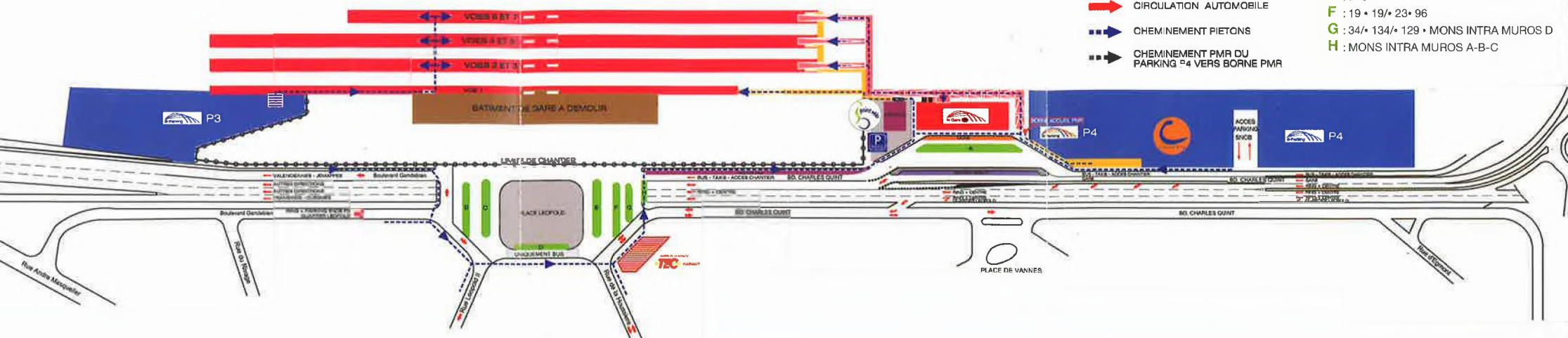
Légende

-  PARKING + ACCES PMR
-  PASSERELLE ACCES AUX QUAIS
-  ZONE TAXI
-  QUAIS BUS
-  DEPOSE-MINUTE
-  PISTE CYCLABLE + PROVELO
-  LIMITE CHANTIER
-  CIRCULATION AUTOMOBILE
-  CHEMINEMENT PIETONS
-  CHEMINEMENT PMR DU PARKING P4 VERS BORNE PMR

Toutes les lignes desservent la gare provisoire.

Départs et terminus

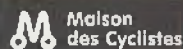
- A** : 1 • 2 • 41 • 82
- B** : 15 • 15/ • 16 • 16/ • 18
- C** : 14 • 14/ • 14B • U
- D** : 22
- E** : 7 • 9
- F** : 19 • 19/ • 23 • 96
- G** : 34/ • 134/ • 129 • MONS INTRA MUROS D
- H** : MONS INTRA MUROS A-B-C



La gare provisoire occupe deux niveaux

Le niveau supérieur, accessible via une rampe avec paliers, est destiné à l'accueil des voyageurs; il est connecté à la passerelle provisoire qui surplombe les quais et qui assure leur desserte. C'est là que se retrouvent les guichets (centre de voyageurs), les commerces et les services.

Le niveau inférieur est destiné aux bureaux du personnel du Groupe SNCB.



La Maison des Cyclistes s'installe à gauche de la gare provisoire

Boulevard Charles Quint n°35

Les racks à vélo seront déplacés d'une part devant notre nouveau bâtiment (24 places), et d'autre part (24 places) du côté du Boulevard Gendebien au pied de la passerelle permettant l'accès aux quais.

Les heures d'ouvertures du point vélo:

01/04 > 31/10

lun/mer/ven 11h > 19h
mar/jeu 7h > 19h
sam/dim fermé

01/11 > 31/03

lun/mer/jeu/ven 10h > 18h
mar 7h > 19h
sam/dim fermé



Des changements au niveau des arrêts de bus

- toutes les lignes desserviront la gare provisoire;
- les lignes 1, 2, 41 et 82 auront leur départ et leur terminus à la gare provisoire;
- toutes les autres lignes auront leur départ et leur terminus à la place Léopold, mais attention, plus forcément aux mêmes quais qu'actuellement (voir plan ci-contre).

Pour plus d'informations, les clients de **TEC Hainaut** peuvent surfer sur www.infotec.be ou prendre contact par e-mail info@tec-wl.be / téléphone 065 386 615